

la ligue de
l'enseignement
URFOL Rhône-Alpes

BAFA-BAFD 2010



RÉGION
Rhône-Alpes



Animateur Directeur

d'accueil collectif de mineurs

INSCRIPTIONS,
MODALITÉS, CALENDRIER
RÉGIONAL DES STAGES

Le projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement

Les finalités de la Ligue de l'Enseignement dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse

Toutes les actions menées par la Ligue de l'Enseignement - mouvement laïque d'éducation populaire - ont pour ambition de donner à l'Enfant les outils permettant à sa personnalité toute entière de s'éveiller et de s'affirmer. Pour cela, il est nécessaire et indispensable de se référer aux principes fondamentaux suivants :

► *Avoir une démarche laïque*

- Reconnaître à l'enfant le droit à la différence, culture, religion, rythmes de vie...
- Favoriser son accès aux savoirs les plus larges possibles pour aller vers la plus grande égalité des chances
- Favoriser toutes les solidarités, sociales et économiques, toutes les libertés, le sens des responsabilités individuelles
- L'aider à mieux maîtriser le milieu de vie et développer ses capacités d'analyse critique

► *Favoriser un fonctionnement démocratique : l'enfant est un Être social*

- Lui permettre d'avoir une attitude responsable : respecter l'Autre dans son individualité, son intégrité, ses différences
- Reconnaître l'Enfant comme un futur citoyen et savoir lui transmettre le pouvoir

► *Favoriser l'épanouissement de l'Enfant, être global*

- Lui permettre la découverte de l'environnement naturel et humain
- Lui proposer des rythmes de vie adaptés à ses besoins

► *Favoriser l'autonomie de l'Enfant : l'enfant est son propre projet*

- Lui permettre de passer de son état de dépendance totale à l'autonomie la plus complète possible, en n'oubliant jamais qu'il n'est la propriété, ni de sa famille, ni de l'Etat, ni d'aucun mouvement confessionnel.
- Lui permettre d'affirmer sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité

► *Favoriser la socialisation de l'Enfant*

En lui permettant d'être un individu lucide, critique, capable :

- d'affronter la société telle qu'elle est
- d'y vivre tout en la contestant
- d'avoir les moyens d'agir sur elle pour la transformer, pour l'améliorer

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE LA LIGUE

Pour toute l'équipe éducative (directeur, adjoints, animateurs, personnels de service), le but essentiel à atteindre est de :

► *Permettre à l'enfant d'aller vers l'autonomie la plus complète*

Pour ce faire, l'accueil collectif de mineurs occupe une situation privilégiée. Il présente un intérêt véritable qui repose sur :

- un cadre de vie nouveau
- la rencontre d'un milieu nouveau
- l'expérience vécue de relations nouvelles



L'équipe éducative doit donc tout mettre en œuvre pour répondre aux droits, aux besoins et aux aspirations du jeune en n'oubliant jamais que, si celui-ci a des droits, il a aussi des devoirs. Elle doit donc faire en sorte que les uns et les autres soient toujours respectés.

La formation des animateurs et des directeurs d'Accueil collectif de mineurs repose sur ces principes.

BAFA

Les 3 étapes

Conditions

▶ Etre âgé de **17 ans** au premier jour du stage.

▶ Vous avez **30 mois** pour effectuer dans l'ordre ces **3 formations**.

▶ vous disposez d'un **délai maximum de 18 mois** entre le stage théorique et le stage pratique.

La Formation Générale ou stage de base

> Elle a pour objectif de développer chez le stagiaire les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur : **connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en centre de vacances ou de loisirs, la réglementation, la sécurité, les projets pédagogiques et d'activités, le rôle et la fonction de l'animateur.**

> A l'issue de ce stage, le candidat ayant obtenu la mention "satisfaisant" se voit conférer la **qualité d'animateur-stagiaire**.

Le stage pratique : la mise en situation

Dès la fin de la formation générale, et si le stagiaire a obtenu une mention "satisfaisante", il lui sera proposé un stage pratique par l'une des 8

1 SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE
8 jours

2 STAGE PRATIQUE EN CENTRE DE
VACANCES OU DE LOISIRS
14 jours

3 SESSION D'APPROFONDISSEMENT
6 jours



FOL de la Région Rhône-Alpes, dans la limite des places disponibles.

Ce stage est accompli en qualité d'animateur-stagiaire, dans un **centre de vacances** ou un **centre de loisirs sans hébergement**, habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'approfondissement

La **session d'approfondissement** a pour objectif d'enrichir les connaissances et techniques de l'animateur-stagiaire dans des domaines spécifiques de l'animation ou par rapport à un public-enfant ciblé.

A l'issue des trois stages validés, la DDJS délivre après commission le BAFA.

BAFD

Les 4 étapes

Conditions

- . Etre âgé de **21 ans** au premier jour du stage.
- . Etre **titulaire du BAFA** ou avoir un **accès direct** (demande à effectuer avant le stage auprès de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports)
- . Vous avez **4 ans** pour effectuer dans l'ordre ces quatre étapes.
 - .vous disposez **d'un délai maximum de 18 mois** entre le stage théorique et le stage pratique

Formation Générale ou stage de base

Elle a pour but de développer chez les stagiaires des capacités à exercer les fonctions de Directeur en centre de vacances ou de loisirs. A l'issue de ce premier stage, ceux-ci doivent être capables d'élaborer un projet pédagogique, d'en situer les limites et les évolutions possibles en y intégrant les groupes concernés : équipes d'animation et de service, familles, enfants, partenaires institutionnels.

Le Perfectionnement

Il a pour but de parfaire la formation du directeur-stagiaire et d'étendre ses capacités à diriger tout type de séjours.

- 1 SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE
9 JOURS
- 2 PREMIER STAGE PRATIQUE
14 jours
- 3 SESSION DE PERFECTIONNEMENT
6 jours
- 4 DEUXIÈME STAGE PRATIQUE
14 jours
> rédaction d'un bilan de formation.



Dans chacun de ces stages, des moments sont prévus afin de permettre au stagiaire d'analyser son expérience pratique, de la confronter à celle des autres, mais également de débattre autour de problèmes liés à l'éducation, à la jeunesse et à la société.

Les stages pratiques

Après chaque session théorique satisfaisante, le directeur stagiaire doit effectuer un stage pratique de 14 jours en tant qu'adjoint ou directeur. Il doit impérativement exercer en tant que directeur sur l'un des deux stages pratiques.

A l'issue des trois stages validés, la DRJS délivre après commission le BAFD.

Stages d'approfondissement

Thèmes et contenus

► Qualification BSB

Apprendre à organiser et encadrer une baignade pour enfants (lieu, consignes de sécurité).

Préparation aux épreuves du BSB.

► Glisses nordiques

Approche des techniques de glisses "Hi tech" par le biais du skating avec moniteur breveté d'état, journée en immersion complète dans le monde des chiens polaires, découverte du monde sauvage de la station des Hautes Combes en ski nordique, étude du milieu enneigé : les avalanches et la sécurité en montagne...

► Petite enfance

Approche pédagogique des 3/6 ans à travers des activités de la vie quotidienne. Réflexion sur les attentes et les besoins des 3/6 ans. Approfondissement des connaissances dans les domaines suivants : rythmes de vie, santé, prévention, hygiène alimentaire...

► Classe de découverte

Comprendre la place et le rôle de l'animateur dans l'accompagnement d'un groupe d'enfants dans leur projet de classe de découverte. Explorer toutes les pistes de projets de classe nécessitant l'accompagnement par un animateur.



► Séjour itinérant

Réflexion et apports autour des incontournables d'un séjour itinérant (législation, organisation, alimentation, vie quotidienne, gestion du matériel...)

Mise en pratique d'une randonnée de deux jours avec nuit en refuge, organisation d'un campement.



► Nature et environnement

Organisation de jeux et d'activités de découverte dans la nature. Sensibilisation des enfants à leur environnement. Réflexion à la gestion responsable de notre "coin de planète" et l'évolution des comportements en ACM pour y contribuer.

► Ski alpin neige

Appréhender les activités possibles en ACM à la neige, tout en prenant conscience du milieu spécifique montagnard. Apprendre à conduire un groupe d'enfants en sécurité sur des pistes de ski balisées.



► Activités équestres

Connaissance des animations autour de l'enfant et le cheval. Animer une activité équestre en ACM, sous la responsabilité d'un cadre qualifié et diplômé. Apports pratiques sur la manipulation, le harnachement, l'alimentation, du cheval.

► Public handicapé

Apprendre à intervenir efficacement dans l'encadrement d'enfants et d'adultes handicapés et polyhandicapés. Adapter les activités et faciliter leur intégration dans les ACM.

► Accompagnement culturel

Définir une approche pédagogique de l'événement culturel. Concevoir un projet à destination d'un public enfant et adolescent. Proposer des activités pouvant être pratiquées autour d'un événement culturel.

► Petite et moyenne enfance

Acquérir des connaissances sur les spécificités liées aux tranches d'âges (besoins et capacités). Mettre en place des projets d'activités adaptés. Se perfectionner dans les techniques d'animation (le conte, les activités manuelles, les jeux d'expression, ...)

► Publics en difficulté

Appréhender les différents publics dans un séjour vacances handicaps légers, problèmes comportementaux.

BAFA BAFD Calendrier des stages* 2010

STAGE	THÉMATIQUES	DATES	HÉBERGEMENT	LIEUX	TARIFS
BAFA BASE	FORMATION GÉNÉRALE	25 janvier au 5 février 2010	externat	VALENCE (26)	390 €
		Stage en discontinu : 6, 7 et 27, 28 février + 13, 14 et 27, 28 mars 2010	externat	CALUIRE (69)	390 €
		10 au 17 avril 2010	internat	LUS-LA-CROIX-HAUTE (26)	555 €
		10 au 17 avril 2010	internat	PASSINS (38)	555 €
		10 au 17 avril 2010	internat	LA FECLAZ (73)	555 €
		11 au 18 avril 2010	internat	CARROZ D'ARACHES (74)	555 €
		17 au 24 avril 2010	internat	PUISOTS - ANNECY (74)	555 €
		17 au 24 avril 2010	internat	MEYRAS (07)	555 €
		18 au 25 avril 2010	externat	GRENOBLE (38)	390 €
		18 au 25 avril 2010	internat	GIRON (01)	555 €
		19 au 26 juin 2010	internat	DARBRES (07)	555 €
		24 juin au 1 ^{er} juillet 2010	internat	AUTRANS (38)	555 €
		24 juin au 1 ^{er} juillet 2010	internat	PLATEAU DES GLIERES (74)	555 €
		30 octobre au 6 novembre 2010	internat	MEYRAS (07)	555 €
		30 octobre au 6 novembre 2010	internat	GIRON (01)	555 €
		26 décembre 2010 au 02 janvier 2011	internat	AUTRANS (38)	555 €
BAFA APPRO	QUALIFICATION BSB	13 au 20 février 2010	internat	SEYNOD (74)	663 €
	GLISSES NORDIQUES	15 au 20 février 2010	internat	GIRON (01)	558 €
	PETITE ENFANCE	21 au 26 février 2010	internat	PUISOTS - ANNECY (74)	485 €
	CLASSE DE DECOUVERTE	22 au 27 février 2010	internat	PASSINS (38)	495 €
	SÉJOUR ITINÉRANT	11 au 16 avril 2010	internat	MONTAGNY (73)	495 €
	QUALIFICATION BSB	11 au 18 avril 2010	internat	ANNONAY (07)	663 €
	PETITE ENFANCE	12 au 17 avril 2010	internat	SAPPEY EN CHARTREUSE (38)	485 €
	NATURE ET ENVIRONNEMENT	17 au 23 avril 2010	internat	PASSINS (38)	445 €
	SKI ALPIN NEIGE	19 au 24 avril 2010	internat	COURCHEVEL (73)	558 €
	ACTIVITÉS ÉQUESTRES	19 au 24 avril 2010	internat	AUTRANS (38)	525 €
	PUBLIC HANDICAPÉ	19 au 24 avril 2010	internat	BUIS-LES-BARONNIES (26)	490 €
	ACCOMPAGNEMENT CULTUREL	16 au 21 août 2010	internat	DARBRES (07)	495 €
	PETITE ET MOYENNE ENFANCE	23 au 28 août 2010	internat	MEYRAS (07)	485 €
	PETITE ENFANCE (Stage en discontinu)	22, 23, 24 et 30, 31 octobre et 1 ^{er} novembre 2010	externat	CALUIRE (69)	310 €
	FÊTES ET GRANDS JEUX	24 au 29 octobre 2010	internat	PASSINS (38)	490 €
PUBLICS EN DIFFICULTÉ	25 au 30 octobre 2010	internat	AUTRANS (38)	460 €	
PETITE ENFANCE	25 au 30 octobre 2010	internat	PUISOTS - ANNECY (74)	485 €	
BAFD	FORMATION GÉNÉRALE	17 au 25 avril 2010	internat	LA FECLAZ (73)	640 €
BAFD	PERFECTIONNEMENT	25 au 30 octobre 2010	internat	LA FECLAZ (73)	445 €

Inscriptions

auprès de la *Fédération de votre département*
ou à *l'URFOL Rhône-Alpes*

au stage de Base BAFA

Adressez-nous :

- > la fiche d'inscription remplie accompagnée d'un chèque de 80€ d'arrhes à l'ordre de l'URFOL Rhône-Alpes
- > 1 photocopie de la Carte d'Identité recto/verso
- > 2 photos d'identité récentes,
- > 6 timbres au tarif en vigueur
- > 1 imprimé CAF signé avec état civil et n° d'allocataire complété (possibilité de télécharger ce document à l'adresse : www.caf.fr/formulaires ou le demander à la CAF de votre département)

au stage de Base BAFD

Adressez-nous :

- > la fiche d'inscription remplie accompagnée d'un chèque de 80€ d'arrhes à l'ordre de l'URFOL Rhône-Alpes
- > la photocopie du BAFA ou copie de l'accès direct (demande à effectuer auprès de la DRDJS)
- > 2 photos récentes
- > 6 timbres au tarif en vigueur
- > 1 photocopie de la Carte d'Identité recto/verso

au stage d'Approfondissement BAFA

Adressez-nous :

- > la fiche d'inscription remplie accompagnée d'un chèque de 80 € d'arrhes à l'ordre de l'URFOL Rhône-Alpes
- > un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités à caractère sportif (uniquement pour les stages de qualification BSB, glisses nordiques et ski alpin)
- > 1 photo récente
- > la photocopie des certificats de stage théorique et pratique validés par Jeunesse et Sports
- > 3 timbres au tarif en vigueur
- > 1 imprimé CAF, avec les sessions théoriques et pratiques complétées. (l'imprimé CAF doit être impérativement signé, l'état civil ainsi que le n° d'allocataire remplis)

au stage de Perfectionnement BAFD

Adressez-nous :

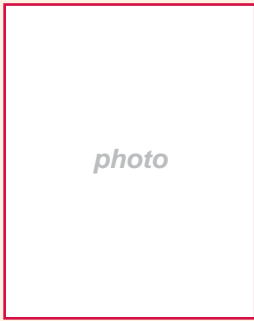
- > la fiche d'inscription remplie accompagnée d'un chèque de 80 € d'arrhes à l'ordre de l'URFOL Rhône-Alpes
- > 1 photo récente
- > la photocopie des certificats de stage de base et de stage pratique validés par Jeunesse et Sports
- > 6 timbres au tarif en vigueur

Annulation

Les arrhes de 80 euros seront retenues dans tous les cas sauf si la candidature est annulée 3 semaines avant le début du stage **OU** jusqu'à la veille en cas de force majeure (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint)

Tout stage commencé est dû en totalité. En cas de force majeure, (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint), seuls les jours effectués seront retenus.

▲ Une navette gare-centre est assurée pour tous les stages BAFA. ▲



Fiche d'Inscription

à détacher et à retourner à la FOL de votre département ou à l'URFOL Rhône-Alpes



Possibilité de s'inscrire sur le site de l'URFOL www.urfol-ra.org

- stage BAFA
- stage BAFD
- théorique
- approfondissement
- perfectionnement

Stage Choisi :

Dates et Lieux :

➤ Nom Prénom

Date de naissance Lieu de naissance

Adresse

Tél portable Sexe F M

Pour recevoir votre confirmation d'inscription, indiquez ci-dessous votre adresse mail en capitales

email :

N° de sécurité sociale | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

adresse du centre de sécurité sociale.....

N° allocataire CAF

adresse du centre de la Caisse d'Allocations Familiales

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom tél.....

➤ Etude et profession en cours et niveau scolaire

➤ Comment avez-vous connu l'URFOL Rhône Alpes ? Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à choisir cet organisme ?

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux autres stagiaires du stage afin de s'organiser pour du covoiturage

➤ Avez-vous un stage pratique prévu ? Oui Non

Dates Organisme

Lieux Nature du séjour

Expériences dans le domaine de l'animation

Dates : Organisme :

Lieux : Nature du séjour :

Compétences pouvant intéresser le champ de l'animation : sportives, artistiques et culturelles, ... (si vous êtes titulaire d'autres diplômes ou brevets, n'hésitez pas à le mentionner ci-dessous)

.....
.....
.....

Santé

Cette rubrique vous permet de nous indiquer des renseignements indispensables quant à votre santé (traitements médicaux, contre-indications, allergies, etc...)

Autorisation parentale (pour les candidats mineurs)

Je soussigné(e)père-mère-tuteur(*), autorise mon fils, ma fille (*)..... à participer à la session de formation BAFA, **stage théorique - approfondissement** (*), qui doit se dérouler du au à (*) *raier la mention inutile*

En cas d'urgence, j'autorise que lui soient donnés les soins ou pratiquées les interventions chirurgicales de première urgence, éventuellement selon les prescriptions du médecin et en se référant aux informations contenues dans la rubrique "SANTE", en cas de traitement ou de contre-indications.

Choix du stage de remplacement

Si le stage que vous souhaitez suivre est complet ou annulé, veuillez nous indiquer les références d'un autre stage de votre choix ou nous pourrions vous inscrire le cas échéant : stage lieu..... dates.....

Prise en charge

Ce stage est-il pris en charge : oui non

Si oui, joindre obligatoirement une attestation de prise en charge de l'organisme en précisant le montant

Fait à le.....

Signature du ou des parents/ du responsable légal du stagiaire ou du stagiaire majeur :

La convocation au stage vous sera adressée au moins 10 jours avant le début du stage

**PARTIE RÉSERVÉE À
LA FÉDÉRATION**

Placement en stage pratique
 Oui Non

**PARTIE RÉSERVÉE
À L'URFOL RHÔNE-ALPES**

Les aides à la formation

organismes	conditions	aide	lieu et moment de retrait du dossier	versement									
Conseil Général 42	Aucune	BAFA / formation générale = 46 € BAFA / approfondissement = 60 € BAFA / appro "handicap" = 92 € BAFD / formation générale = 143 € BAFD / perfectionnement = 143 €	Démarche faite par le stagiaire	Déduit du coût de la session									
Conseil Général 71	Avoir moins de 25 ans	BAFA / formation générale = 90 € BAFA / approfondissement = 150 €	imprimé envoyé par l'URFOL avec l'attestation d'inscription	déduit du coût de la session si l'imprimé est renvoyé à l'URFOL avant le début de la session									
Conseil Général 74	être sans revenu ou avoir un revenu inférieur ou égal au SMIC	BAFA complet = 230 € BAFD complet = 230 €	retirer le dossier auprès du service Sport Tourisme et Politique Montagne du Conseil Général										
Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports de tous les départements	BAFA / formation générale		Demande écrite auprès de la Direction Départementale Jeunesse et Sports de votre domicile pour envoi du dossier	Déduit du coût de la session si le justificatif du montant de la bourse est envoyé à l'URFOL avant le début de la session									
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Internat</th> <th>Externat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>QF de 0 à 300</td> <td>300 €</td> <td>250 €</td> </tr> <tr> <td>QF de 300 à 550</td> <td>200 €</td> <td>150 €</td> </tr> <tr> <td>QF de 550 à 750</td> <td>150 €</td> <td>100 €</td> </tr> </tbody> </table>				Internat	Externat	QF de 0 à 300	300 €	250 €	QF de 300 à 550	200 €	150 €
	Internat	Externat											
QF de 0 à 300	300 €	250 €											
QF de 300 à 550	200 €	150 €											
QF de 550 à 750	150 €	100 €											
	BAFA/ Appro = montant fixé en fonction du QF et de l'aide déjà attribuée pour la formation générale. Le montant ne pourra excéder 305€ pour l'ensemble de la formation												
	justifier d'une situation financière particulière	BAFD / formation générale = max 300 € BAFD / perfectionnement = max 200 €											
CAF 01	Toute personne même non allocataire de la CAF	BAFA / formation générale = 160 € si quotient familial < 710 100 € si quotient familial > 710	imprimé envoyé par l'URFOL avec la confirmation d'inscription	Déduit du coût de la session si l'imprimé est renvoyé à l'URFOL avant le début de la session									
		BAFA / appro = 141,47 € BAFA / appro "petite enfance" = 156,71 €	imprimé remis lors de la formation générale et à remplir à chaque étape de la formation	directement au stagiaire après la fin de l'ensemble de la formation									
CAF Vienne 38	- 17/20 ans - pères et mères de familles allocataires de la CAF au chômage ou sans activité - chômeurs allocataires de la CAF - de 25 ans avec un enfant à charge	BAFA / BAFD	retirer le dossier auprès de la CAF	directement au stagiaire sur présentation d'une facture									
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Internat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>QF de 0 à 305</td> <td>305 €</td> </tr> <tr> <td>QF de 306 à 448</td> <td>153 €</td> </tr> <tr> <td>QF de 549 à 620</td> <td>77 €</td> </tr> </tbody> </table>		Internat	QF de 0 à 305	305 €	QF de 306 à 448	153 €	QF de 549 à 620	77 €			
	Internat												
QF de 0 à 305	305 €												
QF de 306 à 448	153 €												
QF de 549 à 620	77 €												

CAF St Etienne 42	Etre allocataire de la CAF avoir - de 20 ans et être encore à charge de ses parents			BAFA formation générale	BAFA Appro	Retirer l'imprimé à la CAF et le renvoyer au plus tard 8 jours avant la début de session	Directement au stagiaire après la session
			QF de 0 à 259	160 €	130 €		
			QF de 269 à 700	130 €	80 €		
CAF Roanne 42	BAFA formation générale	BAFA / Appro				retirer le dossier auprès de la CAF	Directement au stagiaire après la session
		Petit enfance		Autres			
	1 ^{er} regl.	2 ^e regl.	1 ^{er} regl.	2 ^e regl.			
	QF < 600	150 €	106,71 €	150 €	91,47 €		
QF > 600	100 €	106,71 €	100 €	91,47 €	100 €		
non allocataire	100 €	106,71 €	100 €	91,47 €	100 €		
CAF 73	jeunes de moins de 25 ans (sauf régimes MSA, SNCF, RATP, EDF) dont le QF est inférieur ou égal à 702 € - allocataires de la CAF qui bénéficient de prestations familiales pour un ou plusieurs enfants à charge et dont le QF est inférieur ou égal à 702 €		BAFA / formation générale = 350 € BAFD / formation générale = 350 €		retirer le dossier auprès de la CAF et le renvoyer à la CAF dès inscription et avant la fin de la session de formation générale		Directement au stagiaire dès réception du dossier accompagné de l'attestation de présence. Dossier à remplir au plus tard un mois après la session.
CAF 74	aucune		BAFA/formation générale = 125 € BAFD/formation générale = 200 € BAFD/perfectionnement = 185 €		imprimé envoyé par l'URFOL avec la confirmation d'inscription		Déduit du coût de la session si l'imprimé est renvoyé à l'URFOL avant le début de la session
CAF de tous les départements (sauf 01, 43, Roanne)	toute personne même non allocataire de la CAF		BAFA / appro = 91,47 € BAFA / appro "petite enfance" = 106,71 €		imprimé en votre possession depuis le début de votre formation et à faire remplir à chaque étape du BAFA		directement au stagiaire après la fin de l'ensemble de la formation
MSA 01 26 38 42 69 71 73 74	être adhérent à la MSA ou être enfant à charge d'un adhérent de la MSA - pour certains départements, autres conditions possibles comme des conditions d'âge ou ne pas bénéficier d'une aide similaire de la CAF		BAFA / formation générale = de 75 à 160 € sans conditions de ressources ou suivant le quotient familial selon le département BAFA / appro = de 75 à 200€ sans conditions de ressources ou suivant me QF selon le département		se renseigner auprès de sa MSA ou sur le site de sa MSA		Directement au stagiaire Se renseigner auprès de sa MSA pour les documents à fournir

INFOS - Adresses utiles

CAISSES ALLOCATIONS FAMILIALES

CAF de l'Ain

4 rue Aristide Briand - 01014 BOURG EN BRESSE Cedex
☎ 0820 25 01 10 (0,112 €/mn) 🌐 www.ain.caf.fr

CAF de l'Ardèche

56 bd Maréchal Leclerc - 07207 AUBENAS Cedex
☎ 0820 25 07 20 (0,112 €/mn)
🌐 www.aubenas.caf.fr

CAF de la Drôme

10 rue Marcel Barbu - 26023 VALENCE CEDEX 09
☎ 0820 25 26 10 (0,112 €/mn) 🌐 www.drome.caf.fr

CAF de l'Isère

3 Rue des Alliés - 38051 GRENOBLE CEDEX 9
☎ 0820 25 38 10 (0,112 €/mn) 🌐 www.grenoble.caf.fr

CAF de Loire

3 av. Emile Loubet - 42027 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
☎ 0820 25 42 20 (0,112 €/mn)
🌐 www.st-etienne.caf.fr

CAF du Rhône

67 bd Marius Vivier Merle - 69409 LYON CEDEX 3
☎ 0820 25 69 10 (0,112 €/mn) 🌐 www.lyon.caf.fr

CAF de la Savoie

20 av. Jean Jaurès - 73022 CHAMBERY CEDEX
☎ 0820 25 73 10 (0,112 €/mn) 🌐 www.savoie.caf.fr

CAF de Haute-Savoie

2 rue Emile Romanet - 74987 ANNECY CEDEX 9
☎ 0820 25 74 10 (0,112 €/mn) 🌐 www.annecy.caf.fr

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DDJS de l'Ain

18 rue du 23ème R.I. - 01000 BOURG EN BRESSE
☎ 04 74 23 44 66
🌐 www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr
✉ mjs-001@jeunesse-sports.gouv.fr

DDJS de l'Ardèche

3 avenue du Vanel BP 625 - 07006 PRIVAS CEDEX
☎ 04 75 6615 30
🌐 www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr
✉ mjs-007@jeunesse-sports.gouv.fr

DDJS de la Drôme

C.A. Brunet - Place Louis Le Cardonnell
BP 2108 - 26021 VALENCE Cedex
☎ 04 75 82 46 00
🌐 www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr
✉ mjs-026@jeunesse-sports.gouv.fr

DDJS de l'Isère

11 av. Paul Verlaine BP 2428 - 38034 GRENOBLE Cedex 2
☎ 04 76 33 73 73
🌐 www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr
✉ mjs-038@jeunesse-sports.gouv.fr

DDJS de la Loire

9 rue Claude Lebois - 42021 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
☎ 04 77 49 63 63
🌐 www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr
✉ mjs-042@jeunesse-sports.gouv.fr

DDJS de la Savoie

6 Montée Valérioux - 73000 CHAMBERY
☎ 04 79 96 12 18
🌐 www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr
✉ mjs-073@jeunesse-sports.gouv.fr

DDJS de la Haute-Savoie

Cité Administrative - 7r. Dupanloup 74040 ANNECY Cedex
☎ 04 50 88 41 40
🌐 www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr
✉ mjs-074@jeunesse-sports.gouv.fr

DIRECTIONS RÉGIONALES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DRJS de Rhône-Alpes

239-241 Rue Garibaldi - 69422 LYON CEDEX 03
☎ 04 72 84 55 55
🌐 www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr
✉ mjs-069@jeunesse-sports.gouv.fr

POUR VOUS INSCRIRE, ADRESSEZ-VOUS À :

Union Régionale des Fédérations des Œuvres Laïques Rhône-Alpes

36 Avenue Général de Gaulle 69300 CALUIRE – Tél : **04.78.98.89.82** – Fax : **04.78.98.89.99**

E-mail : urfol@urfol-ra.org – site : www.urfol-ra.org

8 fédérations départementales

- 01** **FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES DE L'AIN**
Adresse : 42, rue Charles Robin 01006 BOURG-EN-BRESSE cedex
Téléphone : 04 74 23 80 22 - Fax : 04 74 45 25 18
E.Mail : ufoval.vpt@fol01.org
- 07** **FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES DE L'ARDÈCHE**
Adresse : Boulevard de la Chaumette - BP 219 07002 PRIVAS cedex
Téléphone : 04 75 20 27 00 - Fax : 04 75 64 04 97
E.Mail : accueil@folardeche.fr
- 26** **FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES DE LA DRÔME**
Adresse : 26, avenue Sadi Carnot - BP 133 26001 VALENCE cedex
Téléphone : 04 75 82 44 70 - Fax : 04 75 56 41 59
E.Mail : vacances.fol26@online.fr
- 38** **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE**
Adresse : 38, rue Nicolas Chorier 38028 GRENOBLE cedex
Téléphone : 04 38 12 41 30 - Fax : 04 76 48 49 77
E.Mail : vacancesfol38@laligue.org
- 42** **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LOIRE**
Adresse : 6, rue Buisson- BP514 42007 SAINT-ETIENNE cedex 1
Téléphone : 04 77 49 54 85 - Fax : 04 77 49 54 82
E. Mail : vacances42@laligue.org
- 69** **FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES DU RHÔNE**
Adresse : 20, rue François Garcin 69423 LYON cedex 3
Téléphone : 04 72 60 04 70 - Fax : 04 72 60 04 89
E.Mail : contact@fol69.org
- 73** **FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES DE SAVOIE**
Adresse : 81, chemin des Ecoreuils - BP 403 73004 CHAMBERY cedex
Téléphone : 04 79 33 29 18 - Fax : 04 79 85 52 41
E.Mail : centres.aeres.fol73@laligue.org
- 74** **FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES DE HAUTE SAVOIE**
Adresse : 3, avenue de la Plaine - BP 340 74008 ANNECY cedex
Téléphone : 04 50 52 30 00 - Fax : 04 50 45 81 06
E. Mail : bafa.recrutement@fol74.org